

DICTIONNAIRE RAISONNÉ
DE
L'ARCHITECTURE
FRANÇAISE DU XI^{ème} AU XVI^{ème} SIÈCLE



JEAN-PAUL KURTZ

PRÉSENTE

EUGÈNE VIOLLET-LE-DUC

TOME CINQUIÈME

OUVRAGES DÉJÀ RÉÉDITÉS

LA BRETAGNE VIVANTE - Édition BoD - 2012

FÊTES ET COUTUMES POPULAIRES - Édition BoD - 2012

LES BRETONS- Édition BoD - 2012

LES BÊTISES SACRÉES - Édition BoD - 2013

GUIDE PRATIQUE DES TRAVAUX MANUELS - Édition BoD - 2013

NOUVEAU RECUEIL DE CITATIONS ET DE PENSÉES - Édition BoD - 2013

LA VIE EN CHEMIN DE FER - Édition BoD - 2013

DICTIONNAIRE CRITIQUE DES RELIQUES ET DES IMAGES MIRACULEUSES - Tome I, II et III - Édition BoD - 2013

L'ART DE PAYER SES DETTES ET DE SATISFAIRE SES CRÉANCIERS SANS DÉBOURSER UN SOU - Édition BoD - 2013

HISTOIRE DE LA LORRAINE - Édition BoD - 2014

DICTIONNAIRE RAISONNÉ DE L'ARCHITECTURE FRANÇAISE DU XIe AU XVIe S. - Tome I, II, III, IV - Édition BoD - 2015

OUVRAGES DE L'AUTEUR

DICTIONNAIRE DU GÉNIE CIVIL - CILF - 1997

DICTIONARY OF CIVIL ENGINEERING - Springer (USA) - 2004

NOUVEAU RECUEIL DE CITATIONS ET DE PENSÉES - Édition
BoD - 2013

LES OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL - Édition BoD - 2013

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE, LEXICOLOGIQUE ET
HISTORIQUE DES ANGLICISMES et des AMÉRICANISMES -
Tomes I, II et III - Édition BoD - 2013

AU NOM DE JÉSUS FILS DE L'HOMME ET DE CHRIST FILS DES
DIEUX - Tomes I et II - Édition BoD - 2015

TABLE

DES MOTS CONTENUS DANS LE TOME CINQUIÈME

Lettre D

Dais

Dallage

Dallage employé commecouverture

Damier

Dauphin

Décoration

Dent-de-scie

Devis

Diabie

Dieu

Dôme

Donjon

Dormant

Dortoir

Dosseret

Douelle

E

Ébrasement
Écailles
Échafaud
Échauguette
Échelle
Échiffre
École
Écu
Église personnifiée
Église
Égout
Embrasure
Enceinte
Encorbellement
Enduit
Entresol
Entretoise
Épannelage
Éperon
Épi
Escalier
Eschif
Escoperche
Estaches
Étai
Étançon
Étalement
Étonné
Étresillon

Étuve
Enfer
Engin
Enrayure
Entrait
Entrée
Entrelacs
Évangélistes
Évangile
Évêché
Évier
Extrados

F

Fabliau
Façade
Faîtage
Faîte
Faîtière
Fanal
Fenêtre
Ferme (construction rurale)
Ferme (terme de charpenterie)
Feuillure
Ficher
Filet
Fixe
Flèche
Fleuron

Flore

Fondation

Fontaine

Fonts (baptismaux)

Formeret

Fossé

Four

Fourches patibulaires

Frise

Fût

Fin du Tome 5

LETTRE D

DAIS - s. m. : C'est le nom que l'on donne à des pierres saillantes, plus ou moins ornées de sculptures, qui sont destinées à couvrir des statues à l'extérieur et même à l'intérieur des édifices religieux et civils du Moyen-âge. Les artistes de cette époque ne trouvaient pas qu'il fût convenable d'adosser une figure de saint ou de personnage célèbre à un mur, sans préserver sa tête de la pluie ou de la poussière par une sorte de petit auvent tenant à la construction. Ce n'est guère qu'à dater du XII^e siècle, cependant, que les dais furent, presque sans exception, placés au-dessus des statues extérieures. Quelquefois, à cette époque, comme par exemple sur la face du porche de l'église de Moissac, les dais ne sont qu'une assise basse, une dalle taillée sur ses faces en forme d'arcades (Fig. 1). Néanmoins, on voit dans des monuments du XII^e siècle des dais richement décorés déjà et qui figurent de petits monuments suspendus au-dessus des statues. L'église du Saint-Sauveur de Dinan, des deux côtés du portail, nous montre deux dais, importants comme masse et délicatement travaillés, qui couvrent des figures de saints. Taillés dans un granit friable, ils sont malheureusement très-altérés par le temps. Quelquefois les statues étant adossées à des colonnes, les dais tiennent également à leur fût. Alors la colonne, la statue, son support et le dais sont taillés dans un seul morceau de pierre. Au portail royal de la cathédrale de Chartres on remarque, suspendus sur la tête des figures

du XII^e siècle qui décorent les trois portes, plusieurs dais d'un beau style ; nous donnons ici (Fig. 2) l'un d'eux.

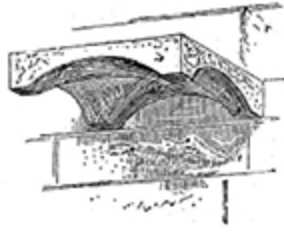


Fig. 1 - Dais de l'église de Moissac

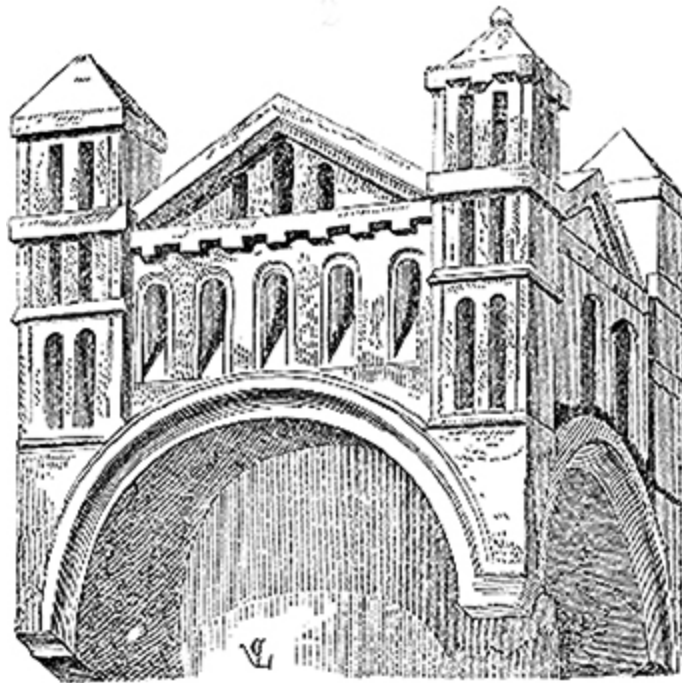


Fig. 2 - Dais de la cathédrale de Chartres

Les dais nous fournissent souvent des motifs variés de couronnements d'édifices, c'est-à-dire certaines parties de ces édifices qui sont presque toujours détruites ou modifiées. Il est à remarquer, même pendant les XII^e et XIII^e siècles, que ces petits modèles reproduisent généralement des exemples d'édifices antérieurs à l'époque où les dais ont été sculptés.

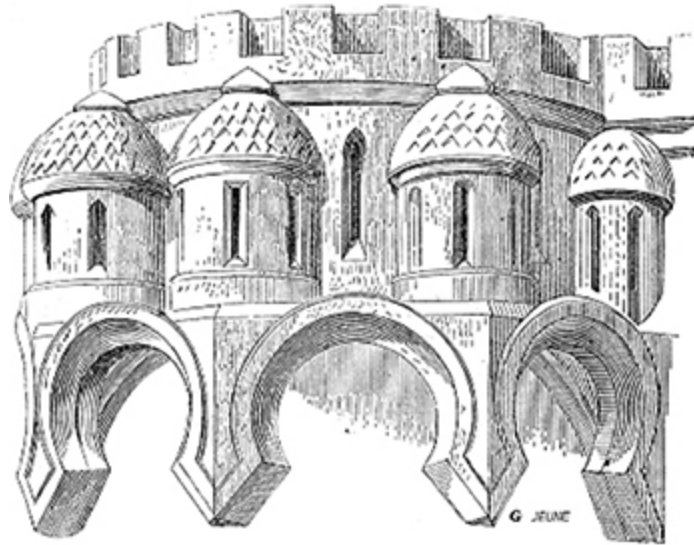


Fig. 3 - Dais de la cathédrale de Paris

Ce fait peut être observé au-dessus des statues de la porte centrale du portail occidental de la cathédrale de Paris (Fig. 3). Ces dais figurent encore des coupes, des combles plats comme on n'en faisait plus alors dans cette partie de la France. Les dais qui protègent les statues du XII^e siècle et du commencement du XIII^e, placées dans les ébrasements des portails, sont taillés sur un modèle différent. Chaque statue possède son cul-de-lampe et son dais particuliers. Cependant il est à cette règle une exception fort remarquable à la porte de la Vierge de la façade occidentale de Notre-Dame de Paris. Les statues qui décorent les deux ébrasements de cette porte sont surmontées d'une série de dais tous pareils qui forment au-dessus de la tête de ces statues un abri d'un style peu commun. La sculpture de la porte de la Vierge est, d'ailleurs, empreinte d'un caractère original, et nous ne connaissons rien de cette époque (1215 à 1220) qui puisse lui être comparé comme grandeur de composition et comme beauté d'exécution.

Voici (Fig. 4) comment sont disposés ces dais formant une sorte d'entablement au-dessus des chapiteaux des colonnettes placées entre et derrière les statues, et ne se

confondant pas avec ces chapiteaux mêmes, ainsi que cela se pratiquait alors.



Fig. 4 - Dais de la cathédrale de Paris

Les monuments religieux de la Bourgogne sont presque tous dépouillés de leurs statues extérieures. Dans cette province, la révolution du dernier siècle a mutilé les églises avec plus d'acharnement que dans l'Île-de-France et les provinces de l'Ouest. Jetant bas les statues, la rage des iconoclastes n'a pas respecté davantage ce qui les accompagnait, et les sculptures des portails ont été non-seulement brisées, mais coupées au ras des murs, ainsi qu'on peut le voir à Semur, à Beaune, à Notre-Dame de Dijon. Le peu de dais qui restent du commencement du XIII^e siècle, dans cette province, font regretter qu'on les ait presque partout détruits, car ces rares exemples sont admirablement composés et sculptés. On en jugera par l'exemple que nous donnons ici (Fig. 5), et

qui provient du portail de la petite église de Saint-Père-sous-Vézelay.

Ce dais était peint comme toute la sculpture du portail. La statue était adossée à la colonnette **A**, dont le chapiteau est pénétré par le dais.

À cette époque déjà, les dais bourguignons sont surmontés d'édicules en forme de pyramide ou de tour, posés sur l'assise engagée dans la bâtisse. Cette superfétation ne se trouve que plus tard dans les édifices de l'Île-de-France et de la Champagne.

Vers le milieu du XIII^e siècle, au moment où l'architecture devient plus délicate, l'ornementation plus fine, les dais sont souvent d'une extrême richesse de sculpture ; alors ce sont de petits châteaux couronnés de tours crénelées, avec leur donjon. À l'intérieur de la Sainte-Chapelle de Paris, au-dessus des douze apôtres adossés aux piliers, on voit des dais crénelés dont les tourelles sont percées de fenêtres remplies de verres bleus ou rouges. Mais les dais les plus remarquables, en ce genre, que nous connaissions, existent au-dessus des figures de la porte du nord de la cathédrale de Bordeaux (Fig. 6)¹.

Jusqu'à cette époque, ainsi que nous l'avons fait remarquer tout à l'heure, les dais d'une même ordonnance de statues juxtaposées sont variés dans leur forme et leur dimension ; mais, à dater du milieu du XIII^e siècle, les dais d'une même rangée de figures sont habituellement semblables et forment une ceinture d'arcatures uniformes, ainsi qu'on le peut voir au portail occidental de la cathédrale de Reims (Fig. 7) ; cependant ils ne sont pas encore surmontés de hautes pyramides, si ce n'est en Bourgogne, où l'on voit déjà, au milieu du XIII^e siècle, quelques dais terminés en façons de pinacles ou clochetons. Pendant le XIV^e siècle les dais prennent beaucoup d'importance, se couvrent de détails, sont taillés en forme de petites voûtes précieusement travaillées ; quelquefois, dans les

ébrasements des portails, sous les porches, ils figurent une arcature saillante découpée, portée de distance en distance sur des pilettes très-déliées, entre lesquelles sont alors posées les figures. On voit des pinacles ainsi disposés sous le porche occidental non-terminé de l'église Saint-Urbain de Troyes (Fig. 8), sous le porche de l'église de Semur en Auxois.



Fig. 5 - Dais de l'église de Saint-Père-de-Vézelay



Fig. 6 - Dais de la cathédrale de Bordeaux

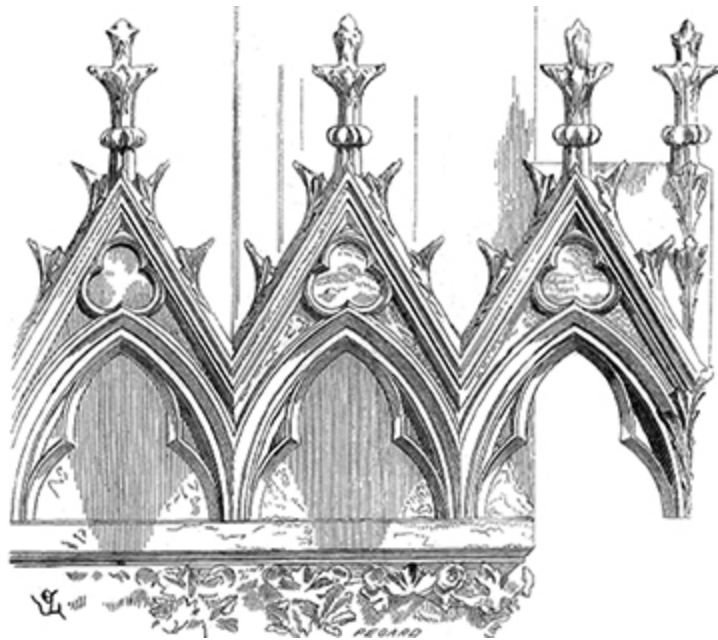


Fig. 7 - Dais de la cathédrale de Reims

Alors, au lieu de poser sur des culs-de-lampe, les statues sont debout, sur une saillie continue **A**, recevant les pilettes **B**, figure 8 ; elles s'abritent ainsi sous une galerie profonde,

peuvent prendre des mouvements variés, se toucher, faire partie d'une même scène, comme l'Adoration des Mages, la Présentation au temple, le Baptême de Jésus-Christ, etc. Cette disposition nouvelle se prêtait au sentiment dramatique que cherchait déjà la statuaire à cette époque.

Au-dessus des statues isolées, posées soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des édifices, au XIV^e siècle, les dais sont généralement surmontés de riches pyramides à jour qui n'offrent rien de particulier et ressemblent à toutes les terminaisons des clochetons d'alors (Voy. PINACLE).



Fig. 8 - Dais de l'église Saint-Urbain de Troyes

Sans changer notablement les formes de ces dais du XIV^e siècle, le XV^e siècle ne fait que les exagérer ; les dais se voient encore dans l'architecture du XVI^e siècle au-dessus des figures ; ils sont refouillés à l'excès, couverts de détails sans nombre : tels sont ceux du portail de la cathédrale de Tours, ceux de l'église de Saint-Michel de Dijon. Il paraît inutile de donner des exemples de ces derniers détails qui

sont entre les mains de tout le monde. Les stalles en bois des chœurs des églises étaient surmontées de dais qui préservaient les religieux du froid. Ces dais ont une grande importance comme ouvrage de menuiserie (voyez STALLE). Quelquefois des statues assises du Christ ou de la sainte Vierge, dépendant de retables ou posées dans les tympans des portails ou même des pignons d'églises, sont sculptées sous un dais porté sur des colonnes, disposé comme un cyborium. Ces sortes de couronnements accompagnant des figures sacrées méritent toute l'attention des artistes, car ils fournissent des exemples de ces décorations intérieures de sanctuaires, détruites en France, aujourd'hui, sans exception. Un retable fort curieux, du commencement du XII^e siècle, et qui fut, il y a quelques années, l'objet d'un procès entre l'État et un conseil de fabrique qui avait vendu cet objet à un marchand de curiosités (procès gagné par l'État, et à la suite duquel le bas-relief fut réintégré dans l'église de Carrières-Saint-Denis, près Paris), se compose de trois sujets : d'une Annonciation, d'un Baptême de Jésus-Christ, et, au centre, d'une figure assise de la Vierge tenant l'Enfant sur ses genoux. La Vierge est surmontée d'un dais figurant la Jérusalem céleste, porté sur deux colonnes (Fig. 9).



Fig. 9 - Dais retable

À la cathédrale de Chartres, dans le tympan de la porte de droite du portail royal, on voit aussi une Vierge dans la même attitude, surmontée d'un dais. À la cathédrale de Paris, la porte Sainte-Anne présente au sommet de son tympan un dais magnifique protégeant la statue assise de la Mère de Dieu. L'article Arche d'Alliance, du *Dictionnaire*, donne un dessin du dais posé au-dessus de la statue adossée au trumeau de la porte de la Vierge (même édifice).

DALLAGE - s. m. : De tout temps et dans tous les pays on a employé, pour revêtir les aires des rez-de-chaussées, soit dans les édifices publics, soit dans les habitations particulières, des pierres plates, dures, polies, jointives, sans ordre ou avec symétrie. La plupart des carrières de pierres calcaires possèdent des bancs supérieurs minces, d'une contexture compacte, propres à ce genre de pavage. Les Romains avaient employé comme dallages des matières précieuses telles que le marbre, le porphyre, le granit, le jaspe même, et cela avec une prodigalité singulière. Il existe encore quelques-uns de ces dallages qui se font remarquer

par la grande et simple ordonnance du dessin et la beauté des matières employées : tels sont les dallages du Panthéon de Rome, de la basilique du Forum de Trajan. Les architectes du Moyen-âge ne possédaient pas, comme les Romains, ces matières précieuses, et les eussent-ils possédées, qu'ils n'avaient plus les facilités pour les tailler en grands morceaux et les polir. Lorsqu'ils voulurent décorer les aires des édifices, ils adoptèrent donc des moyens plus simples et surtout moins dispendieux. Dès l'époque byzantine les Grecs avaient essayé de décorer les surfaces planes, verticales ou horizontales de leurs monuments au moyen d'incrustations de marbres de couleur ou de mastics colorés dans des plaques de marbre blanc ou de pierre calcaire. On obtenait ainsi des dessins d'une grande richesse, très-variés et très-fins, avec des matières faciles à se procurer ; ce n'était plus qu'une affaire de main-d'œuvre. Ces procédés furent employés en France dès le XII^e siècle, et peut-être même avant cette époque, bien que les exemples nous manquent absolument. Grégoire de Tours parle de pavages d'églises d'une grande magnificence ; mais il est à croire que ces dallages étaient faits conformément aux procédés antiques, peut-être même avec des débris de monuments romains, ou se composaient de grossières mosaïques comme on en trouve encore un si grand nombre sur la surface de la France (voyez MOSAÏQUE).

Pendant le Moyen-âge, en France, la mosaïque ne fut employée que très-rarement, et ces sortes de pavages, composés de petits morceaux de pierres dures formant des entrelacs, connus sous le nom d'opus *Alexandrinum*, si communs en Italie et en Sicile, ne se rencontrent qu'exceptionnellement ; encore sont-ils évidemment importés d'Italie. On voit de ces pavages dans le sanctuaire de l'église abbatiale de Westminster, à Londres, et dans celui de l'église de Saint-Benoît-sur-Loire. Cette importation ne fut point imitée par nos architectes clercs ou laïques.

Ceux-ci adoptèrent de préférence les dallages en pierre calcaire dure ; et lorsqu'ils voulurent les décorer, ils gravèrent des dessins sur leur surface, qu'ils remplirent de plomb, ou de mastics colorés en noir, en vert, en rouge, en brun, en bleu clair ou sombre. Deux causes contribuèrent à détruire ces dallages : d'abord le passage fréquent des fidèles qui usaient leur surface avec leurs chaussures, puis l'usage admis généralement, à dater du XIII^e siècle, d'enterrer les clercs et même les laïques sous le pavé des églises. Ainsi beaucoup de dallages anciens furent enlevés pour faire place à des pierres tombales qui, à leur tour, composaient une riche décoration obtenue par les mêmes procédés de gravures et d'incrustations (Voy. TOMBES).

Les plus anciens fragments de dallages gravés que nous possédions proviennent de l'église de Saint-Menoux, près Moulins. Ces fragments (Fig. 1 et 1 bis) datent du XII^e siècle ; ils sont en pierre blanche incrustée d'un mastic résineux noir. Le morceau de dallage (fig. 1) formait le fond ; celui (fig. 1 bis), la bordure.

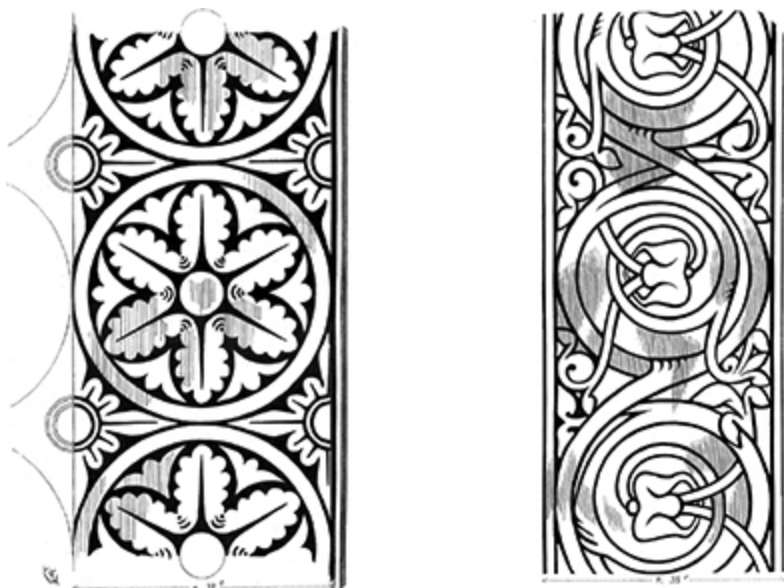


Fig. 10 et 10 b - Dallages de l'église de Saint-Menoux

Les nombreux fragments de dallages gravés et incrustés que l'on voit encore dans l'ancienne cathédrale de Saint-Omer, et qui ont été publiés par M. E. Wallet², nous présentent le spécimen le plus complet de ces sortes d'ouvrages qui, autrefois, décoraient l'aire des chœurs et des chapelles absidales des principales églises de France. Ces fragments appartiennent évidemment à diverses époques³ ; déplacés aujourd'hui, ils faisaient originellement partie des dallages du chœur et de plusieurs chapelles, et ne furent pas tous exécutés à la fois. Conformément à la méthode employée dans la sculpture du Moyen-âge, chaque dalle, sauf quelques exceptions, inscrit un dessin complet, et l'ensemble de la composition était obtenu au moyen de la juxtaposition de ces dalles. Ainsi le dallage était travaillé et terminé à l'atelier avant la pose. Les dessins sont très-variés ; plusieurs de ces dalles, qui appartiennent à la fin de la première moitié du XIII^e siècle, représentent des guerriers à cheval, couverts seulement de l'écu et tenant un pennon à leurs armes. Quelques inscriptions se lisent encore autour des figures et indiquent que ce pavage a été fait au moyen de dons, chaque dalle ayant été donnée par le personnage représenté.

Voici (Fig. 11) l'une de ces pierres gravées, autour de laquelle on lit cette inscription :

+ EGIDIUS FILIUS FULCONIS DE SANCTA ALDEGUNDE DEDIT
ISTUM LAPIDEM IN HONORE BEATI AUDOMARI.



Fig. 11 - Dallage de la cathédrale de Saint-Omer

Les fonds sont bruns ainsi que l'inscription, et les traits de la figure et du cheval sont rouges. D'autres plaques de pierre provenant de la même décoration composée d'une réunion de carrés représentent des figures grotesques, des ornements, des personnages assis sur un trône. Une suite de dalles d'une dimension plus petite, et qui paraissent appartenir au commencement du XIII^e siècle, représentent les Arts libéraux, un zodiaque avec les travaux de l'année⁴. Une troisième série nombreuse de petits carreaux de pierre renferme un nombre considérable d'animaux fantastiques et d'ornements d'un beau caractère dont le dessin remonte à la fin du XII^e siècle ou au commencement du XIII^e. M. E. Wallet a essayé de reconstituer les compositions d'ensemble de ces dalles, et il les sépare au moyen de bandes formées de petits carreaux de marbre noir. Nous ne pensons pas que cette restauration puisse être admise, d'abord parce que, dans les dallages gravés dont nous possédons des ensembles encore existants, comme ceux de Saint-Nicaise de Reims, de Saint-Denis et de Canterbury, on

ne trouve rien qui justifie cette hypothèse ; puis, parce qu'en exécution le contraste de ces bandes pleines avec ces dessins déliés produit le plus fâcheux effet, ainsi que nous avons été à même de le reconnaître. Les bandes pleines, noires ou rouge sombre, se marient parfaitement avec les carrelages en terres cuites émaillées (Voy. CARRELAGE) dont les tons sont vifs et brillants et qui sont de même matière que ces bandes ; mais cette harmonie ne peut exister entre des pierres dont les fines gravures sont remplies de mastics colorés et des carreaux de marbre noir dont l'aspect est toujours dur et froid. Les bandes de carreaux noirs détruisent absolument l'effet des gravures. À défaut d'un grand nombre de monuments existants, nous possédons les dessins de feu Percier sur l'église abbatiale de Saint-Denis ; ces dessins nous donnent une quantité de dallages composés de pierres gravées, et aucun de ces dallages ne présente de ces bordures ou encadrements de pierres de couleur ; il est certain, au contraire, que les architectes ont voulu obtenir dans leurs dallages cette harmonie tranquille des tapis qui convient si bien à une surface horizontale faite pour marcher. Il est déplaisant de poser les pieds sur un pavé dont les tons violents font croire à des saillies et des creux ; les artistes des XII^e et XIII^e siècles avaient assez l'instinct des effets de coloration dans les édifices, pour éviter ces défauts avec soin.

Les dallages gravés qui décoraient l'aire de plusieurs des chapelles absidales de l'église abbatiale de Saint-Denis en France étaient fort beaux. Ils existent encore en partie, ont été rétablis à leur ancienne place, ou sont reproduits dans *l'Album* de feu Percier.

Nous donnons ici (Fig. 12) une portion du dallage de la chapelle Sainte-Osmane. La marche de l'autel, dont notre planche laisse voir une portion en **A**, représente quatre Vertus, avec un encadrement d'ornements très-déliés

composés de quatre-feuilles contenant des animaux fantastiques.

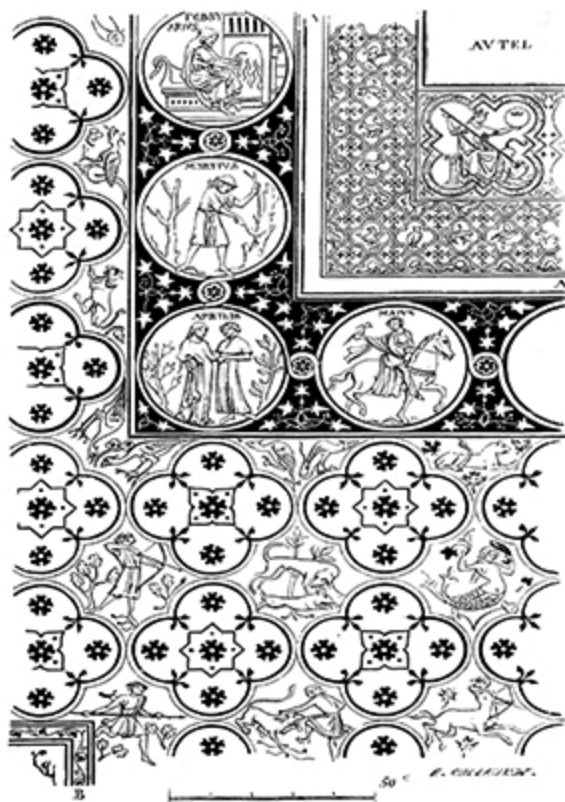


Fig. 12 - Dallage de la chapelle Sainte-Osmane

Autour de cette marche, relevée de 0,14 c. au-dessus du pavé de la chapelle, se développent des sujets dans des médaillons circulaires représentant les travaux et plaisirs des douze mois de l'année (Voy. ZODIAQUE). Cet encadrement, relevé par des fonds noirs, se détache sur un fond plus simple composé de grands quatre-feuilles avec rosettes, entre lesquels sont gravés des animaux symboliques, des chasses entremêlées de feuillages. Une fine bordure B encadre l'ensemble de cette composition. On remarquera combien l'aspect décoratif de ce riche dallage est délicat, sans être confus ; l'artiste a eu le soin de faire les ornements de la marche de l'autel sur une échelle beaucoup plus petite que ceux du fond du dallage, afin de donner à cette marche relevée quelque chose de

particulièrement précieux. À distance, le dessin général se comprend, et de près il attire les yeux par la combinaison gracieuse des gravures, qui sont toutes remplies de mastic noir. Quelquefois, comme dans la chapelle de Saint-Pérégrin de la même église, le dallage se compose d'un dessin uniforme entouré d'une bordure ou d'une inscription (Fig. 13). Ce dallage, dont nous donnons ci-contre un fragment au quart de l'exécution, est de même en liais. Le fond des fleurs de lis est noir, le fond des rosaces vert olive, les rosettes rouges ainsi que l'inscription ; de petits cubes de verre dorés incrustés en **A** égayent l'ensemble de la coloration un peu sombre⁵.

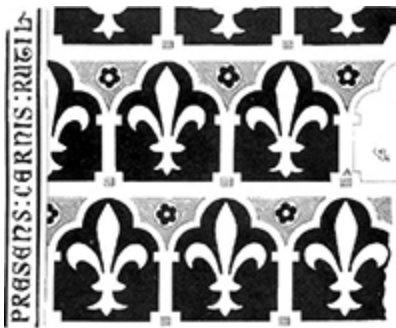


Fig. 13 - Dallage de l'église Saint-Denis

Les dessins des dallages de Saint-Denis sont d'une grande pureté ; les figures sont tracées de main de maître et d'un style très-remarquable. Tous ces dallages appartiennent aux restaurations commandées par saint Louis dans l'ancienne abbatale ; c'est dire qu'ils datent du milieu du XIII^e siècle. Les gravures sont faites dans du liais (cli quart) fort dur, intaillées de cinq millimètres environ et remplies de mastics noir, rouge, vert sombre, bleu glauque et brun. Par places sont incrustées des plaques de verre coloré ou blanc verdâtre, peint et doré par-dessous en manière de fixés, ou encore de ces petits cubes de pâte dorée comme dans la figure précédente. Quelques-uns de ces beaux dallages ont été réparés et remis en place ; leur effet est celui produit par un tapis d'un ton très-doux et harmonieux.

Il existe encore, dans l'église de Saint-Remy de Reims, une portion du dallage qui autrefois couvrait l'aire du chœur de l'église de Saint-Nicaise de la même ville. Ce dallage date des premières années du XIV^e siècle et représente des scènes de l'Ancien Testament, inscrites dans des compartiments carrés (Fig. 14).



Fig. 14 - Dallage de l'église Saint-Remy à Reims

Chaque dalle porte un sujet, et celui que nous avons choisi figure Moïse, Aaron et Hur, pendant la bataille livrée par Israël contre Amalech⁶. Là les traits gravés sont remplis de plomb sans autre coloration. Il n'est pas besoin de dire que ces sortes de dallages coûtaient fort cher, et qu'on ne pouvait les placer que dans des églises riches, dans les sanctuaires et quelques chapelles privilégiées. Souvent on se contentait de dallages unis ou composés de carreaux noirs et blancs. Alors les dessins sont variés, les carreaux à l'échelle du monument et généralement de petite dimension.

La cathédrale d'Amiens conserve encore presque tout son dallage du XIII^e siècle, qui ne consiste qu'en petites dalles

carrées de 0,32 c. (un pied) de côté, noires et blanches, formant à chaque travée un dessin différent.

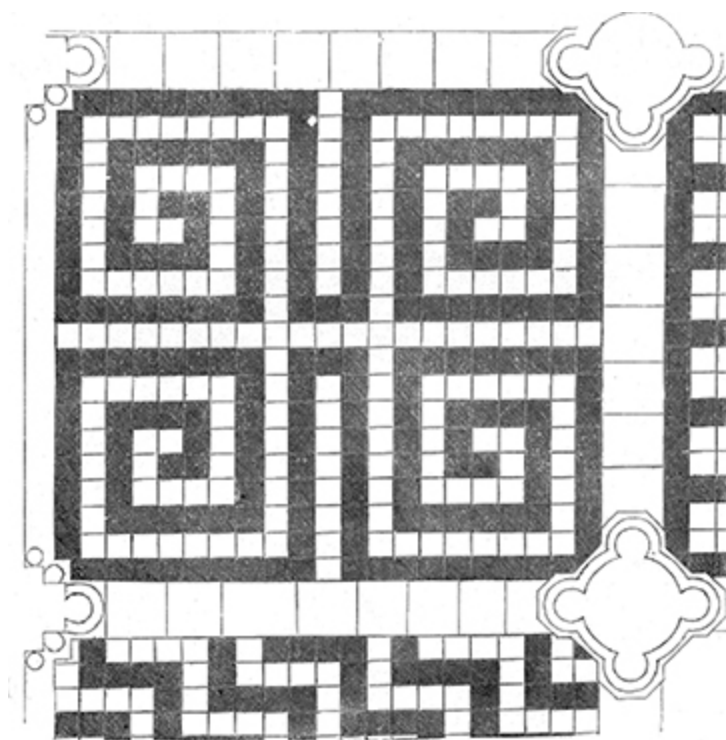


Fig. 15 - Dallage de la cathédrale d'Amiens

Voici (Fig. 15) une de ces combinaisons. Pour juger de l'effet de ce dallage, fort détérioré aujourd'hui, il faut monter dans les galeries et le regarder de haut et à distance ; les compartiments sont très-heureusement combinés ; dans la nef, ils étaient interrompus par un grand labyrinthe également formé de carreaux noirs et blancs (Voy. LABYRINTHE). Ces dallages, d'une date ancienne, sont assez peu communs. On en trouve des débris d'une époque plus récente dans beaucoup de petites églises trop pauvres pour avoir pu remplacer ces anciens pavés.

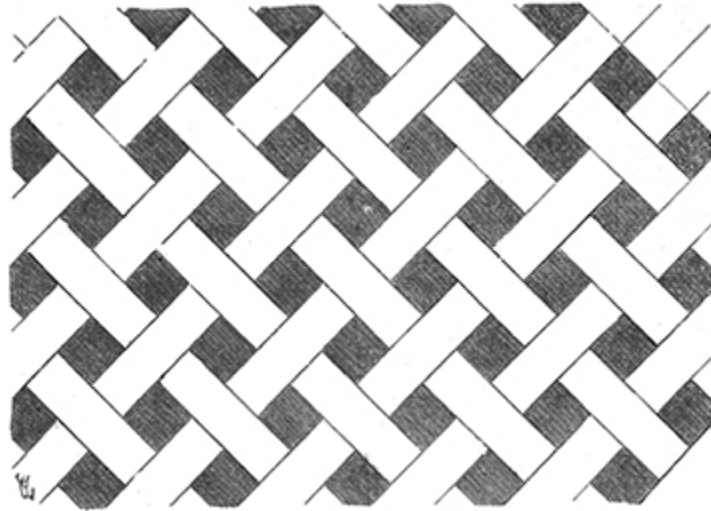


Fig. 16 - Dallage de l'église d'Orbais

L'église d'Orbais (Marne) possède un dallage du XV^e siècle (Fig. 16), composé de petits carreaux de marbre noir de 0,14 c. de côté et de dalles barlongues blanches posées de façon à figurer une sorte de natte d'un bon effet. Ces dessins, si simples qu'ils soient, ne sont jamais vulgaires. Les dallages étaient employés non-seulement dans les édifices publics, mais aussi dans les habitations privées. La plupart des grand'salles des châteaux, des évêchés, des hôtels de ville étaient pavées en grandes dalles de pierre dure. Souvent même, dans les châteaux, ces dallages étaient décorés d'incrustations de pierres de couleur ou de mastics, ou encore les dalles alternaient avec les stucs peints. Dans un compte de la construction du château de Bellver, dans l'île Majorque⁷, il est question des pavages de cette habitation seigneuriale, « faits de stucs composés de chaux vive, de plâtre et de grandes pierres mélangées de couleur ; le tout si bien poli qu'on eût pu croire ces aires composées de marbre et de porphyre. » Les anciens avaient compris l'importance des pavages comme moyen de décorer les intérieurs des édifices, et le Moyen-âge ne fit que suivre et perpétuer cette tradition. En effet, il faut avoir perdu le *sens décoratif*, dirons-nous, pour souffrir, dans un intérieur décoré de sculptures, de peintures et de vitraux

colorés, des dallages gris, uniformes de ton, qui, par la surface étendue qu'ils occupent, prennent une valeur telle que toute ornementation des parements, si riche qu'elle soit, est détruite, ou tout au moins refroidie. Les dallages colorés sont une des plus splendides et plaisantes décorations qu'on puisse imaginer. En France comme en Italie, le Moyen-âge ne manqua jamais d'employer cette sorte de décoration trop rarement appliquée aujourd'hui⁸.

DALLAGE *employé comme couverture.* Lorsqu'on eut l'idée de remplacer les charpentes qui couvraient les salles et les vaisseaux par des voûtes, on pensa d'abord à protéger l'extrados de ces voûtes par des dalles ou de grandes tuiles posées à bain de mortier ; ce système de couverture s'appliquait parfaitement d'ailleurs sur les voûtes en berceau plein cintre ou composées d'arcs brisés. Dans le midi de la France, en Provence, sur les bords du Rhône et dans le Centre, on voit encore des nefs d'église dont les voûtes sont ainsi couvertes par des dalles superposées (Fig. 17).

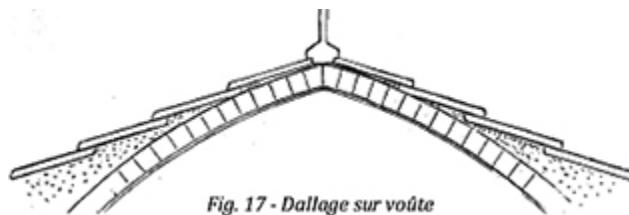


Fig. 17 - Dallage sur voûte

Mais on reconnut bientôt que, si bien exécutés que fussent ces dallages, et si bonnes que fussent les pierres employées, ces pierres cependant, par l'effet de la capillarité, absorbaient une grande quantité d'eau et maintenaient sur les voûtes une humidité permanente ; on reconnut aussi que, du moment que les dalles étaient isolées de l'extrados, l'effet de la capillarité cessait, ou du moins que l'humidité ne se communiquait plus aux voûtes. On songea donc, vers le commencement du XIII^e siècle, à poser les dallages sur des arcs au-dessus des voûtes, de

manière à laisser l'air circuler entre le dessous des dalles et l'extrados des voûtes, et à combiner ces dallages de manière à éviter autant que possible les joints découverts. Les constructeurs reconnurent aussi que les dallages ayant une pente assez faible, il était nécessaire d'activer l'écoulement des eaux pluviales sur leur surface pour éviter les détériorations de la pierre sur laquelle la pluie ne s'écoule pas rapidement. En conséquence, ils eurent le soin de tailler la surface extérieure des dalles en forme de cuvette (Fig. 18).

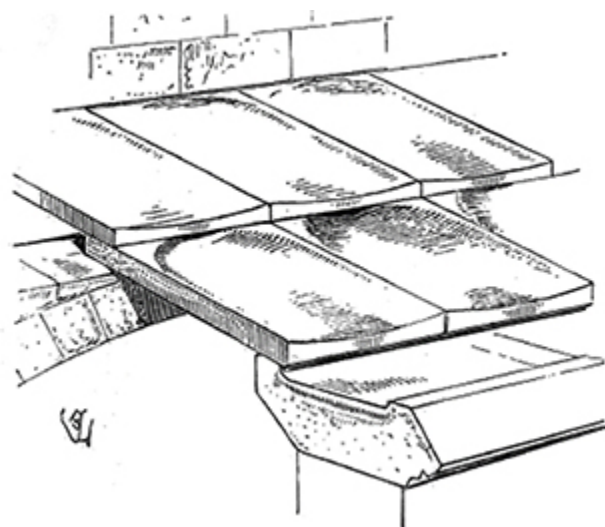


Fig. 18 - Dallage en forme de cuvette

Par ce moyen, l'eau réunie au milieu de chaque dalle se trouvait former un volume assez considérable pour produire un écoulement rapide, même pendant ces pluies fines qui, bien plus que les ondées, pénètrent et détruisent les matériaux calcaires. Les joints de ces sortes de dallages n'étaient pas assez relevés cependant pour ne pas être baignés pendant les averses ; on donna donc bientôt un profil décidé aux rebords des dalles, afin de relever entièrement le joint et ne plus l'exposer qu'aux gouttes d'eau tombant directement du ciel. C'est ainsi que sont exécutés les dallages des terrasses de la cathédrale de Paris

posés sur des arcs et complètement isolés des voûtes (Fig. 19).

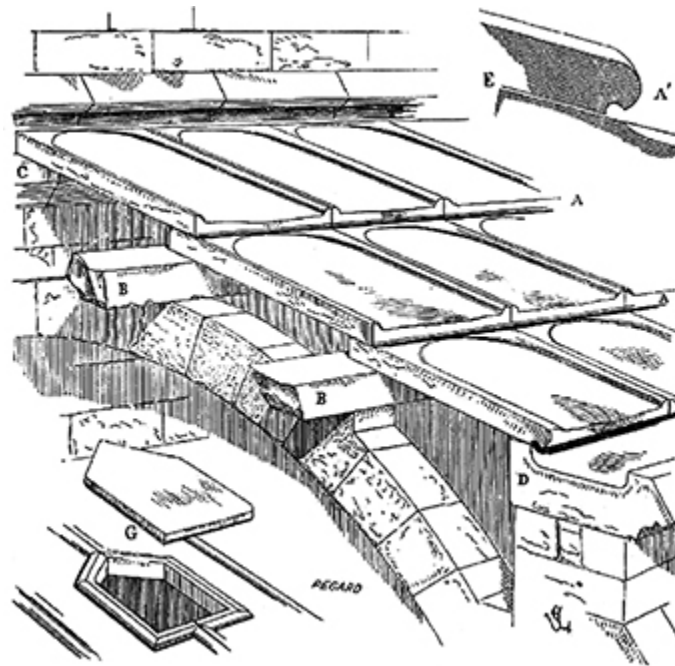


Fig. 19 - Dallage de la cathédrale de Paris

Ces grandes dalles sont encore légèrement creusées en canal dans leur milieu, afin de précipiter l'écoulement des eaux en formant dans ces milieux de petits ruisseaux. En outre, le recouvrement **A** de chaque dalle est taillé en mouchette, ainsi que l'indique le profil **A'**, pour éviter que les eaux en bavant sur les bords ne viennent, par l'effet de la capillarité ou d'un vent violent, à remonter dans le lit **E**.

Les dallages des terrasses de Notre-Dame de Paris reposent (comme le fait voir notre fig. 19) sur des pannes en pierre dure **B**, portées sur des arcs bandés de distance en distance et suivant la projection horizontale donnée par les arcs des voûtes, afin de ne pas multiplier les poussées. Au sommet et à l'extrémité inférieure de la pente, les dalles s'appuient sur le chéneau **D** et sur une assise saillante **C** incrustée dans le mur.

Un ouvrier s'introduisant sous ces dallages, au moyen de trappes ménagées à cet effet et percées ainsi que l'indique